

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2021

Date de convocation : L'an deux mil vingt-et-un, le quinze avril à vingt heures, le conseil municipal de la commune de L'HUISSERIE, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Jean-Pierre THIOT, maire.

Date d'affichage :
21 avril 2021

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 23

Pouvoirs : 4

Votants : 27

Secrétaire de séance :
Fabienne LEMONNIER

	Présent(e)	Absent(e)		Présent(e)	Absent(e)
Thierry BAILLEUX	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nathalie LE ROUX	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gwendoline BERNARD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Fabienne LEMONNIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Régis BOUGLÉ	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marie-Ange MARGUERITE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jean-Marc BOUHOURS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nicolas MOREL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Émilie CHATELLIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Maryvonne OGER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
André CHAUVIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Chantal PLACÉ	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Anthony CIVET	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Monique PORTIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Noëlle DELAHAIE	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Éliane RENOUARD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Valérie FOUCHER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Stanislas SALMON	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Géraldine GRENOUILLEAU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Guylène THIBAUDEAU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Emmanuel HAMON	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Jean-Pierre THIOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fabrice HUMEAU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Olivier TRICOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Anne-Marie JANVIER	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	René VAUCORET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marc LANDSHEERE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

Ont donné pouvoir : Anthony CIVET a donné pouvoir à Fabrice HUMEAU, Noëlle DELAHAIE a donné pouvoir à Nicolas MOREL, Géraldine GRENOUILLEAU a donné pouvoir à Chantal PLACÉ et Anne-Marie JANVIER a donné pouvoir à Olivier TRICOT.

ALLÉE DE KOLBINGEN – DÉCISION SUR LE CHOIX DE REVÊTEMENT

RAPPORTEUR : JEAN-PIERRE THIOT

Délibération 2021-UTV-04-05

Laval Agglomération a validé son schéma directeur des aménagements cyclables (SDAC) lors du conseil communautaire de septembre 2019. Parmi les principaux enjeux définis dans le SDAC, il s'agit de se concentrer sur les usages du quotidien, fonctionnels et utilitaires, de privilégier la desserte des zones à fort enjeux, les écoles, les centres urbains, et d'intégrer la notion de chaîne de déplacement avec le vélo comme un élément de cette chaîne.

Différents axes et orientations ont alors été définis pour répondre à ces enjeux, notamment le traitement des discontinuités du réseau. C'est ainsi qu'a été mise en évidence la nécessité de compléter le maillage cyclable entre Laval et sa première couronne. Dans ce cadre, le conseil communautaire du 03 février 2020 a approuvé la modification n°1 du SDAC qui consistait à intégrer le tronçon 10 entre le parking du bois de L'Huisserie et l'entrée de la commune de L'Huisserie (entrée Nord).

D'ores et déjà existant et pratiqué, le cheminement ne répond pas à tous les enjeux du SDAC de par son revêtement sablé. Afin de donner à ce cheminement un caractère utilitaire, Laval Agglomération a proposé de remplacer le revêtement sablé par un béton bitumeux semi grenu noir. L'aménagement aurait une largeur variable de 2.50ml à 3.00ml et un statut de voie verte. Cette requalification permettrait aux usagers d'emprunter cet itinéraire durant toutes les périodes de l'année et de traiter une discontinuité.

Considérant le caractère clivant de ce dossier et de son importance pour le positionnement de la commune de L'Huisserie dans le SDAC, une consultation citoyenne lancée le 2 décembre 2020 a donné les résultats suivants : sur les 7% de la population huisserienne s'étant prononcés, 58,3% se sont exprimés pour le maintien de l'existant et 41,7% pour de l'enrobé noir ou un mixte enrobé noir/arène granitique.

Aussi, afin de permettre à chacun des élus de disposer de toutes les informations utiles pour une prise de décision, une plénière de présentation du SDAC 2019 par Laval Agglomération a été organisée le 9 mars 2021.

Enfin, un webinaire sur les performances environnementales des revêtements les plus fréquemment utilisés sur les voies vertes a été présenté en commission environnement, développement durable et espaces verts du 8 avril 2021.

Il est proposé au conseil municipal de voter à bulletin secret pour choisir entre deux options le revêtement de l'allée de Kolbingen :

Choix proposé	Nombre de voix
Maintien de l'existant	8
Enrobé noir	17
Vote blanc ou nul	2

Considérant la proposition de la commission Environnement, développement durable et espaces verts du 8 avril 2021 de ne retenir que deux options pour le revêtement de l'allée de Kolbingen, à savoir, le maintien de l'existant ou le seul enrobé noir ;

Considérant que la consultation citoyenne a mis en exergue une problématique beaucoup plus large de liaison directe entre L'Huisserie et le lycée agricole ;

Considérant qu'une étude approfondie permettant de répondre aux objectifs de liaison directe et sécurisée entre l'agglomération de L'Huisserie et le lycée agricole sera à engager avec les élus de Laval Agglomération ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- ▶ **DÉCIDE** d'opter pour un revêtement en enrobé noir pour l'allée de Kolbingen.

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet d'un recours administratif gracieux auprès de la commune de L'Huisserie ou d'un recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes.

L'Huisserie, le 21 avril 2021,
Le maire,
Jean-Pierre THIOT

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of L'Huisserie, with the text 'MAIRIE DE L'HUISSERIE' and '(49100)' visible. Overlaid on the stamp is a large, stylized black ink signature.